



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Paul ROCHE

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de procurations : 4
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 17 septembre 2024
Date de publication : 30 septembre 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE	Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER- BLANC Catherine, ANTOINE	Patricia, MBITEL Mohamed, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent
--	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MARCHAND Sylvette, DRAY Frédérique donne procuration à ROCHE Paul, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, MUGNIER Christine donne procuration à MANGIN Isabelle

Conseillers absents non représentés

Objet : Entrée au capital social de la SPL Grand Dole Développement 39 de la commune de Damparis – Cession d'actions

Rapporteur : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

La Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 a été créée en 2016 par la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour accompagner ses collectivités membres dans des opérations d'aménagement et de construction. Cette forme de société à capital public n'a vocation à intervenir que pour ses actionnaires. Du fait de son statut juridique, la SPL ne peut donc travailler que pour ses collectivités membres.

Suite à divers échanges, la Commune de Damparis, par délibération du 17 juin 2024, a sollicité son entrée au capital de la SPL. En effet, la Commune est porteuse de deux projets :

- La réalisation d'une étude urbaine sur le développement du centre-ville,
- La réalisation d'une étude sur le développement du photovoltaïque sur le patrimoine public.

En application des dispositions réglementaires, toute cession d'action à un nouvel actionnaire public est soumise à l'agrément du conseil d'administration de la société, mais doit également être autorisée par les assemblées délibérantes des collectivités actionnaires qui cèdent des actions. Le conseil d'administration de la SPL s'est prononcé favorablement lors de sa séance du 24 juin 2024.

Une seconde délibération de la collectivité sera prise par la suite pour l'acquisition auprès de chacune des deux collectivités actionnaires (la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole) d'une action d'une valeur nominale de 100 €.

Suite à cette nouvelle entrée au capital social de la société, la répartition sera la suivante :

Actionnaires	Montant souscrit	Nombre d'actions détenues
Communauté d'Agglomération du Grand Dole	274 600 €	2 746
Ville de Dole	274 600 €	2 746
Commune de Champvans	200 €	2
Commune de Saint-Aubin	200 €	2
Communauté de Communes Arbois Poligny Salins – Cœur du Jura	200 €	2
Commune de Damparis	200 €	2
TOTAL	550 000 €	5 500

Vu l'avis favorable de la Commission Fonctionnement de l'Institution du 20 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** de l'entrée au capital social de la SPL Grand Dole Développement 39, de la Commune de Damparis,
- **D'AUTORISER** la cession d'une action, d'une valeur nominale de 100 €, au profit de la Commune de Damparis, nouvel actionnaire,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 4 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- SPL Grand Dole Développement 39
- Commune de Damparis

*Fait à Dole, le 23 septembre 2024.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

